

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 24 septembre 2018  
~~~~~

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT (SPLA) "TERRITOIRE 34"
APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 24 septembre 2018 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. René GOMEZ, Monsieur Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Agnès CONSTANT, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Isabelle ALIAGA, Mme Josette CUTANDA, Madame Véronique NEIL, Monsieur Christian VILOING, Monsieur Yannick VERNIERES, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur David CABLAT, M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER, Madame Annie LEROY, Monsieur José MARTINEZ, M. Bernard GOUZIN -M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Daniel JAUDON suppléant de M. Jacky GALABRUN, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON

Procurations : Madame Roxane MARC \hat{A} M. Jean-Pierre GABAUDAN, Monsieur Henry MARTINEZ \hat{A} M. Jean-Pierre PECHIN, Monsieur Jean-Claude CROS \hat{A} Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Amélie MATEO \hat{A} Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-Luc DARMANIN \hat{A} Mme Agnès CONSTANT, Mme Nicole MORERE \hat{A} M. Philippe SALASC, Madame Béatrice FERNANDO \hat{A} Monsieur José MARTINEZ

Excusés : M. Gérard CABELLO, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Mme Florence QUINONERO, Monsieur René GARRO

Absents : M. Maurice DEJEAN, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Jean-Luc BESSODES, M. Philippe MACHETEL, Monsieur Jean-André AGOSTINI

Quorum : 24	Présents : 30	Votants : 37	Pour 37 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L.1531-1 et L.1524-5 al 14, ce dernier disposant que « Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration » ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-1-1434 du 19 décembre 2017 relatif aux derniers statuts en vigueur de la communauté de communes, et en particulier sa compétence en matière d'aménagement de l'espace ;

VU la délibération n°2008-34 du 18 février 2008 en vertu de laquelle le conseil communautaire a approuvé l'adhésion de la communauté de communes à la SPLA « Territoire 34 » ;

VU la délibération n°1439 du conseil communautaire en date du 20 mars 2017 désignant Philippe SALASC en qualité de titulaire pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein de la SPLA « Territoire 34 »,

CONSIDERANT qu'en tant que société publique locale d'aménagement, Territoire 34 doit communiquer son rapport d'activités à toutes ses collectivités et leurs établissements actionnaires,
CONSIDERANT qu'à titre d'information, Territoire 34 présente un résultat net de 38K€,
CONSIDERANT qu'en 2017, Territoire 34 est intervenu sur le territoire de la Communautés de communes Vallée de l'Hérault :

- Pour le compte de la communauté de communes : ECOPARC de Saint-André-de-Sangonis (en cours),
- Pour le compte du Département : Collège Lo Trentanel à Gignac (opération clôturée en 2017),

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Assemblée de se prononcer sur le rapport d'activités 2017 de la SPLA,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le rapport d'activités 2017 de la SPLA "Territoire 34" ci-annexé.

<p>Transmission au Représentant de l'Etat N° 1781 le 25/09/18 Publication le 25/09/18 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 25/09/18 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20180924-lmc1107884-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET</p>	<p>Le Président de la communauté de communes</p> <p>Louis VILLARET</p>
---	--



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

AUX COLLECTIVITES ACTIONNAIRES

Etabli par : Mr

Représentant (nom de la collectivité).....
au Conseil d'Administration de TERRITOIRE 34 (ou à l'Assemblée Spéciale
des Collectivités Actionnaires)

Conformément à l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités
territoriales, ce rapport est soumis à l'approbation de l'Assemblée
délibérante

▪ **RAPPORT DE L'ÉLU LOCAL, ADMINISTRATEUR DE LA SPL A SA COLLECTIVITE**

L'article L 1524 – 5 du Code Général des Collectivités Territoriales (ancien article 8 de la loi du 7 juillet 1983) dispose en son alinéa 7 :

« Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la Société Publique Locale d'Aménagement. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux mêmes fins, aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres »

Ce rapport a pour objet de donner une information sur l'activité et les résultats de la SPL.

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

SOMMAIRE

	page
PREAMBULE	4
LA SITUATION DE LA SOCIETE	5 - 6
Les Organes délibérants	
Les dirigeants	
Le personnel	
LE COMPTE DE RESULTAT DE LA SOCIETE	6
L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE LA SOCIETE	7 - 10
Détail des opérations par nature	
Analyse chiffrée de l'activité	
ANNEXES :	11 - 15
Résultat des 5 derniers exercices	
Actionnariat	
Composition du Conseil d'Administration	
Composition de l'Assemblée Spéciale des Communes Actionnaires	
Organigramme	

PREAMBULE

En application de la loi de Juillet 2006 instituant les Sociétés Publiques Locales d'Aménagement, le Conseil Général a créé, en 2008, la SPLA Territoire 34 pour lui confier prioritairement sans mise en concurrence et dans le cadre d'un « contrôle analogue à celui exercé sur ses propres services » les opérations d'aménagement qu'il décidera de lui confier.

En application de la loi de mai 2010, le Département a associé, en Novembre 2011, sept Intercommunalités à la conduite de la Société pour leur permettre de bénéficier de ces dispositions.

Ainsi, ces Collectivités peuvent s'appuyer sur la SPLA Territoire 34 pour mutualiser son expérience, ses compétences et ses moyens pour l'étude et la réalisation de leurs projets d'aménagement au sens du Code de l'Urbanisme, à savoir :

« les actions ou opérations d'aménagement qui ont pour objet de mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs, de lutter contre l'insalubrité, de permettre le renouvellement urbain, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels »

En 2017, la SPLA est devenue une SPL afin d'élargir son champs d'activité.

Globalement en 2017 l'activité de la Société porte sur :

- ⇒ La conduite de 23 projets
 - 5 nouveaux projets
 - 8 en cours de réalisation
 - 10 en cours d'achèvement
- ⇒ se répartissant comme suit :
 - 6 projets en études
 - 10 superstructures autres
 - 7 projets d'aménagement

représentant un montant d'investissement de 11.948 K€.

SITUATION DE LA SOCIETE

LES ORGANES DELIBERANTS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant l'année 2017 le Conseil d'Administration de la société s'est réuni à 4 reprises avec les ordres du jour suivants :

- Le 18 avril 2017
 - Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 décembre 2016
 - Information sur la transformation de la SPLA en SPL
 - Fusion de la Communauté de Communes du Saint-Ponais avec la Communauté de Communes du Minervois
 - Nouveaux représentants au Conseil d'Administration
 - Désignation d'un représentant à la commission des achats
 - Information sur le portefeuille d'affaires
 - Comité d'évaluation des risques : désignation de nouveaux représentants et rapport du dernier comité
 - Présentation et arrêté des comptes de l'exercice social du 01/01/16 au 31/12/16
 - Association des salariés aux résultats de l'entreprise
 - Préparation de l'Assemblée Générale des Actionnaires
 - Projet d'entreprise : état d'avancement
 - Activité de la commission des achats
 - Questions diverses

- Le 11 juillet 2017 – séance non tenue faute de quorum

- Le 17 juillet 2017 - séance non tenue faute de quorum

- 22 septembre 2017 -
 - Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 avril 2017
 - Nomination du nouveau Directeur Général et durée de son mandat
 - Pouvoirs du directeur général
 - Conditions d'exercice de la direction générale
 - Exercice du contrôle analogue par les collectivités : Règlement intérieur
 - Changement de représentant de l'ASCA au Conseil d'Administration et à la commission d'achat.
 - Création de postes de censeurs
 - Présidence de la commission des achats et jury
 - Information sur le portefeuille d'affaires
 - Révision budgétaire
 - Réalisation d'un audit financier
 - Activité de la commission des marchés
 - Questions diverses

- 14 décembre 2017
 - Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 22 septembre 2017
 - Prévisions d'Atterrissage 2017
 - Vote du budget 2018
 - Information sur le portefeuille d'affaires
 - Mouvements du personnel
 - Financement l'éco parc de Saint André de Sangonis
 - Rapport de l'audit financier
 - Questions diverses

L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

Au cours de l'année 2017, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 9 février afin de modifier les statuts de la société, notamment l'article 2, afin de transformer la SPLA en une SPL au champ d'intervention plus large.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société s'est réunie le 15 juin 2017, afin de délibérer sur l'arrêté des comptes de l'exercice 2016.

LES DIRIGEANTS

Le Président du Conseil d'Administration est Monsieur Pierre BOULDOIRE depuis 2015, pour la durée de son mandat d'administrateur,
Mr Vincent SILVE est le Directeur Général d'Hérault Aménagement depuis le 22 septembre 2017 pour un mandat expirant le 31 décembre 2018.

LE PERSONNEL

Au 31/12/2017, les moyens en personnel de Territoire 34 sont les suivants (Equivalents Temps Plein) :

	Hommes	Femmes	Total
Personnel propre	3,42	3,54	6,96
Cadres	3,42	0,20	3,62
Agents de Maîtrise		2,66	2,66
Employés		0,68	0,68
Directeur Général / Mandataire social	0,50		0,5
▪ Direction	0,50		0,50
TOTAL	3,92	3,54	7,46

LES COMPTES ANNUELS 2017

Le compte de résultat

Il est rappelé que les comptes annuels de la SPL intègrent l'ensemble des flux liés au fonctionnement de la société, des opérations de concessions d'aménagement et de mandats.

Le détail des bilans et le compte de résultat par activité figurent en annexe.

La présentation du compte de résultat ci-après, diffère sensiblement des états comptables financiers joints en annexe, car elle **n'intègre que les flux liés au fonctionnement**.

En effet, les incidences comptables liées aux opérations en Concession et de mandat n'apparaissent pas dans ce tableau. Toutefois, elles sont totalement neutres en termes de résultat.

Avec des produits d'exploitation à hauteur de 1.029 K€ et des charges qui s'élèvent à 949 K€, le résultat d'exploitation est positif à hauteur de 80 K€. Après incorporation des charges et produits, financiers et exceptionnels, intéressement des salariés (25 K€) et impôts sur les sociétés, le résultat net de la Société présente un **bénéfice net de 38 K€**, mis en réserve dans les fonds propres de la société.

	2016	2017
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION	883	949
FRAIS FINANCIERS	51	11
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	44
TOTAL CHARGES	934	1 003
PRODUITS		
PRODUITS D'EXPLOITATION	925	1 029
PRODUITS FINANCIERS	39	17
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	20
TOTAL PRODUITS	964	1 066
RESULTAT		
RESULTAT D'EXPLOITATION	42	80
intéressement	-13	-25
RESULTAT FINANCIER	-11	7
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-24
RESULTAT NET avant IS	18	38
IMPOT SUR LES SOCIETES	0	0
RESULTAT NET après IS	18	38

L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE LA SOCIETE en 2017

TABLEAU 1 - NOUVELLES OPERATIONS 2017

ETUDES	COLLEGES	AUTRES SUPERSTUCTURES	AMENAGEMENT
ETUDES DE PROGRAMMATION A GANGES		MSP A LODEVÉ	RHI ST LOUIS A BEDARIEUX
		CENTRE EXPLOITATION A OLONZAC	CONCESSION CENTRE ANCIEN LODEVÉ
1	0	2	2
5			
opérations CD34			
opérations autres actionnaires			

TABLEAU 2 - OPERATIONS EN COURS 2017

ETUDES	COLLEGES	AUTRES SUPERSTUCTURES	AMENAGEMENT
Ecoparc de St-André		Réalisation Alco 2	Eco Quartier PIERRES VIVES concession
		Annexe Paul Riquet Maison de la solidarité	Eco parc Départemental de FABREGUES concession
		Halle de sport de Lodève	Secteurs Barbecanne et Clémentine à Puisserguier concession
			CCVH Ecoparc de St-André concession
1	0	3	4
8			
opérations CD34			
opérations autres actionnaires			

OPERATIONS A CLOTURER / EN COURS D'ACHEVEMENT 2017

ETUDES	COLLEGES	AUTRES SUPERSTRUCTURES	AMENAGEMENT
Dossier de création Ecoparc Lunellois		Caserne de Pompier de Sete	Ilot Vidal
CC pays de Lunel Mandat PEM		Etudes sous sol Pierres vives	
CC pays de Lunel Mandat extension ZAE Petite Camargue		Remise de Bayssan	
CC Pays de Lunel Mandat Etudes ZAE les portes de Dardaillon		Réalisation Silos Archives Pierres Vives	
		Centre d'exploitation Olonzac Etudes	
4	0	5	
10			
opérations CD34			
opérations autres actionnaires			

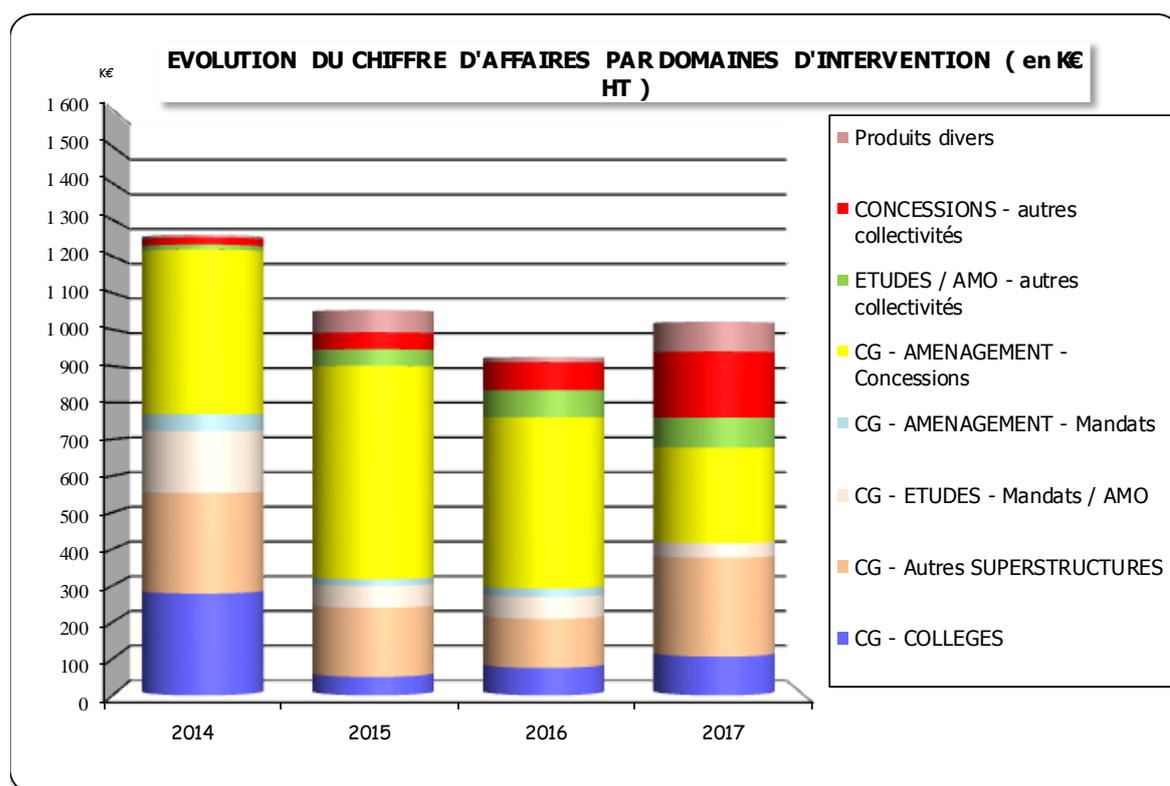
OPERATIONS CLOTUREES EN 2017

ETUDES	COLLEGES	AUTRES SUPERSTRUCTURES	AMENAGEMENT	
Ecoparc de Bel-Air Etudes	GIGNAC			
Ecoparc de Bel-Air Commercialisation				
La domitienne Etudes jardin archéologique				
CC du Grand Pic St Loup ZAE du Triadou				
La conciergerie				
Etudes secteur du Cros à St-Mathieu de Trévières				
Etudes Ecoparc de Lunel				
CC Pays de Lunel Zone d'activités les Garrigues				
7				1
8				
opérations CD34				
opérations autres actionnaires				

ANALYSE CHIFFREE DE L'ACTIVITE

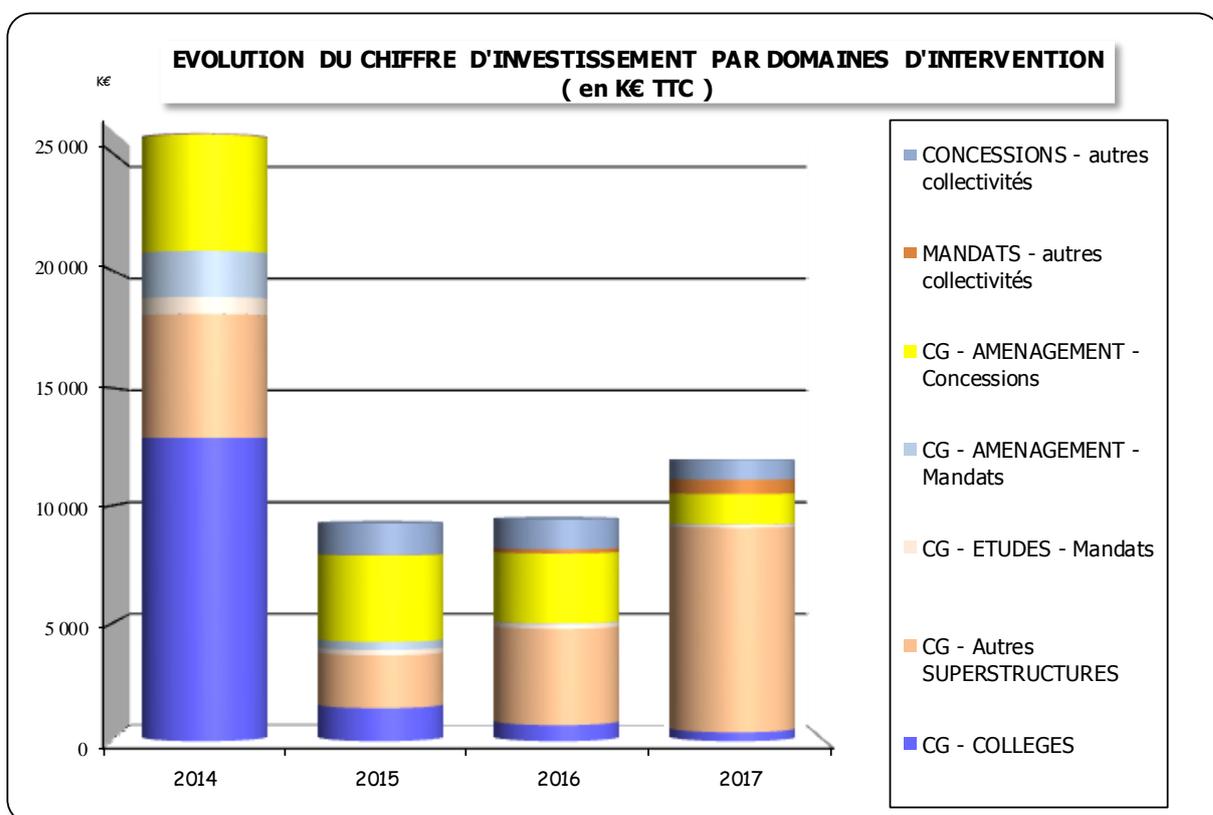
Evolution et composition du chiffre d'affaires par domaine d'intervention

DOMAINES D'INTERVENTION	2014		2015		2016		2017	
CG - COLLEGES	278,4	26%	50,5	5%	75,0	8%	106,0	10%
CG - Autres SUPERSTRUCTURES	274,7	26%	188,9	18%	134,4	15%	270,3	26%
CG - ETUDES - Mandats / AMO	169,4	16%	60,0	6%	59,6	6%	40,0	4%
CG - AMENAGEMENT - Mandats	46,2	4%	18,1	2%	23,0	2%	0,0	0%
CG - AMENAGEMENT - Concessions	450,2	43%	583,3	63%	467,8	51%	260,8	25%
SUPERSTRUCTURES - autres collectivités							7,5	1%
ETUDES / AMO - autres collectivités	13,3	1%	45,2	5%	74,9	8%	81,6	8%
CONCESSIONS - autres collectivités	20	2%	46	5%	76	8%	181	18%
Produits divers	7	1%	61	7%	13	1%	82	8%
TOTAL	1 259	120%	1 053	111%	925	100%	1 029	100%



Evolution et composition du chiffre d'investissement par domaine d'intervention

DOMAINES D'INTERVENTION	2014		2015		2016		2017	
CG - COLLEGES	12 873	139%	1 399	15%	681	7%	376	3%
CG - Autres SUPERSTRUCTURES	5 266	57%	2 250	24%	4 091	43%	8 693	73%
CG - ETUDES - Mandats	730	8%	221	2%	203	2%	113	1%
CG - AMENAGEMENT - Mandats	1 956	21%	348	4%	28	0%	28	0%
CG - AMENAGEMENT - Concessions	4 942	53%	3 662	39%	2 969	32%	1 284	11%
MANDATS - autres collectivités	34	0%	17	0%	179	2%	613	7%
CONCESSIONS - autres collectivités	37	0%	1 350	14%	1 272	13%	841	9%
TOTAL	25 838	279%	9 247	98%	9 423	100%	11 948	103%



ANNEXES

Les résultats des 5 derniers exercices

<i>Date d'arrêté</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	710 000	710 000	710 000	710 000	710 000
Nombre d'actions ordinaires	710	710	710	710	710
Nombre maximum d'actions à céder					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 169 044	4 088 273	5 153 734	4 629 249	6 342 594
Résultat avant impôt, participation, dot.	88 189	61 771	-10 230	1 282	145 864
Amortissements et provisions					28 530
Impôts sur les bénéfices					54 299
Participation des salariés	25 200	12 841	21 032		
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	38 260	18 066	31 542	-63 564	51 834
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. Amortissements et provisions	89	69	-44	2	89
Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	54	25	44	-90	73
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	8	7	9	11	12
Masse salariale	371 794	323 514	384 018	465 815	478 430
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	169 944	149 529	176 763	212 624	216 510

Le Conseil d'administration au 31/12/2017

Département de l'Hérault

Pierre BOULDOIRE	Président d'Hérault Aménagement Conseil Départemental
Claude BARRAL	Conseil départemental
Jean-François SOTO	Conseil départemental
Marie-Thérèse BRUGUIERE	Conseil départemental
Julie GARCIN SAUDO	Conseil départemental
Marie PASSIEUX	Conseil départemental
Renaud CALVAT	Conseil départemental
Vincent GAUDY	Conseil départemental
Jacques RIGAUD	Conseil départemental
Michaël DELAFOSSE	Conseil départemental

Autres collectivités

Antoine DE RINALDO	Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau
Sébastien FREY	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
Daniel VIALA	Communauté de Communes du Clermontais
Serge PESCE	Communauté de Communes La Domitienne
Alain BARBE	Communauté de Communes du Grand Pic St Loup
Hervé DIEULEFES	Communauté de Communes du Pays de Lunel
Philippe SALASC	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

Assemblée spéciale des collectivités actionnaires

Gaëlle LEVEQUE	Commune de Lodève, représentant l'ASCA :
Jean ARCAS	Communauté de Communes Minervois St-Ponais Orb-Jaur
Pierre POLARD	Communauté de Communes Sud Hérault
Pierre SERVIER	Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
Gaëlle LEVEQUE	Commune de Lodève
Michel FRATISSIER	Commune de Ganges
Jacques BENAZECH	Commune de Bédarieux
Simon RUY	Commune de St-Christol
Directeur Général	Vincent SILVE

L'Actionnariat – capital au 31/12/2017

 Valeur de la part = 1 000 € nombre d'actionnaires : 15	capital	%	nb de parts
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT	408 000 €	57,46%	408
AUTRES ACTIONNAIRES	302 000 €	42,54%	302
Cté de Communes La Domitienne	42 000 €	5,92%	42
Cté de Communes du Clermontais	42 000 €	5,92%	42
Cté de Communes du Pays de Lunel	42 000 €	5,92%	42
Cté de Communes de la Vallée de l'Hérault	42 000 €	5,92%	42
Cté de Communes du Grand Pic Saint Loup	40 000 €	5,63%	40
Cté d'Agglomération Hérault Méditerranée	40 000 €	5,63%	40
Cté d'Agglomération du bassin de Thau	40 000 €	5,63%	40
Cté de Communes Sud Hérault	2 000 €	0,28%	2
Cté de Communes des Cévennes Gangeoises et Summénoises	2 000 €	0,28%	2
Cté de Communes Minervois St-Ponais Orb-Jaur	2 000 €	0,28%	2
Commune de Lodève	2 000 €	0,28%	2
Commune de Ganges	2 000 €	0,28%	2
Commune de Bédarieux	2 000 €	0,28%	2
Commune de St-Christol	2 000 €	0,28%	2
	710 000 €	100,0%	710

L'organigramme au 31/12/2017

